

Maison Cross Roads

5252, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H4C 1T5
Téléphone : 514.932.7188
Télécopieur : 514.932.6668
Courriel : maisoncrossroads@qc.aibn.com
Site web : maisoncrossroads.qc.ca

AU SERVICE DES PERSONNES AYANT EU DES DÉMÊLÉS AVEC LA JUSTICE

Rapport Annuel

2010-2011

DEPUIS 1986

Un mot du directeur général

Nous croyons qu'encore cette année la corporation est parvenue à rencontrer sa mission est les objectifs qu'elle avait mis de l'avant lors de la dernière Assemblée générale de ses membres. Les rapports d'activités préparés par Merris Centomo, directrice clinique du Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard, Michel Dunn, coordonnateur du Service Option-vie et Gilles Thibault, superviseur du Service Oxygène, attestent du fait que l'ensemble du personnel de la corporation demeure centré sur les objectifs de la

Corporation de favoriser la réinsertion sociale et de prévenir la récidive des personnes ayant eu des démêlés avec la justice.

Nous croyons que les valeurs fondamentales auxquelles les employés souscrivent dans l'accomplissement de leurs tâches sont au cœur de notre mission et garantent du bon fonctionnement des équipes de travail et de la marche générale de l'ensemble des opérations de la corporation.



Michel Gagnon

Le CRC Maison St-Léonard

Nous sommes heureux de constater que le dévouement et le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe clinique et du personnel de soutien permettent au CRC Maison St-Léonard de rencontrer et souvent même dépasser les attentes liées à sa mission.

Je tiens à remercier la nouvelle directrice clinique, Merris Centomo, pour tout l'enthousiasme et la passion qu'elle voue à la gestion du CRC.

Le Service Option-vie

L'équipe du Service Option-vie a poursuivi son excellent travail au cours de la dernière année. Elle a relevé le défi colossal de créer différents manuels devant appuyer le travail de l'ensemble des intervenants du Service Option-vie au Canada.

Nous continuons à apprécier toute la chance qui nous est donnée de pouvoir compter sur l'apport de Michel Dunn, coordonnateur du Service Option-vie, au bon fonctionnement du Service Option-vie au Québec.

Le Service Oxygène

L'implication de Gilles Thibault, intervenant communautaire et superviseur du Service Oxygène, vise en tout premier lieu le support individuel apporté aux nombreux délinquants âgés dont la très grande majorité consiste de délinquants âgés (sentences à perpétuité ou longues sentences) qui éprouvent des difficultés de réinsertion surtout liées à une longue période d'incarcération (clientèle institutionnalisée). L'encadrement et le suivi offerts à la clientèle de la Résidence Leo's Boys semblent satisfaire les attentes du SCC puisque la référence déborde nos capacités d'hébergement.

Collecte d'échantillons et Permissions de sortie sans escorte

Nous demeurons très satisfaits du fonctionnement de ces services.

Mme Lise White, directrice administrative, s'est occupée de la gestion du contrat de la collecte d'échantillons et a continué à exécuter cette tâche avec attention et avec le souci de bien desservir nos partenaires. Mme White, cumule naturellement plusieurs autres tâches en plus de celle de gérer la collecte des échantillons. Nous profitons de l'occasion de ce rapport d'activités pour souligner toute l'importance que Mme White occupe au sein de la corporation.

Nos liens avec nos répondants

Comme par le passé, nous nous devons de souligner la qualité de la collaboration dont nous bénéficions avec le Service correctionnel du Canada. L'appui et la bonne humeur que nous offre l'agente de liaison, Mme Nadie Picard, qui s'occupe du CRC Maison St-Léonard sont grandement appréciés.

Les liens que nous entretenons avec le bureau de secteur et son responsable, M. Michel Trépanier, sont aussi empreints d'une excellente collaboration. La qualité du support qui est offert par la très grande majorité du personnel du SCC en pénitencier est aussi souvent soulignée par les intervenants-accompagnateurs du Service Option-vie et le superviseur du Service Oxygène.

Nous sommes aussi heureux de pouvoir souligner l'excellence de nos rapports avec le personnel des bureaux de districts, du bureau régional et de l'administration centrale.

Relations employeur-employés

L'employeur fait de son mieux afin de favoriser de bonnes relations de travail et de bonifier les salaires et autres conditions de travail lorsque cela est possible. Le lien entre l'employeur et les employés nous apparaît être harmonieux et productif.

Les unités d'opération que sont le CRC Maison St-Léonard, le Service Option-vie et le Service Oxygène sont toutes munies d'un Code d'éthique encadrant leurs pratiques d'interventions.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des employés de la corporation - les intervenants, les animateurs, le personnel de soutien et notre comptable, Celina White, pour leur dévouement à la mission que s'est donnée la corporation d'appuyer les efforts de réinsertion sociale des personnes en conflit avec la loi que nous réfère le Service correctionnel du Canada.

Le Conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont demeurées semblables à celles des années passées. Des rencontres ont été tenues de façon régulière. Il fut décidé à la dernière rencontre du conseil d'administration de revoir les attributions des divers comités permanents de la corporation (comités des finances, du personnel et des programmes).

Nous aimerions souligner toute l'importance que M. Mell, président de la corporation, apporte à l'ensemble des opérations de la corporation. Un gros merci en mon nom personnel et au nom de tous les employés de la corporation.

Nos objectifs pour l'année qui vient de terminer

CRC

- Nos intervenants cliniques ont reçu, tel que prévu, une formation sur les cultures autochtones. Nous avons d'ailleurs accueilli plusieurs hommes des communautés autochtones.
- Le projet d'installer un ascenseur qui permettrait à la ressource d'accueillir jusqu'à sept (7) résidents de plus ayant des problèmes de mobilité a reçu l'assentiment du conseil d'administration et l'appui de l'équipe de travail du CRC.
- Nos rénovations de la bâtisse, soit le changement des dernières fenêtres de la bâtisse, ont finalement été complétés. Nous avons malheureusement dû refaire une partie de la toiture.

Option-vie

- La formation de nos intervenants et de ceux du reste du Canada sur la Stratégie en matière de ressource destinée aux condamnés-à-perpétuité (les Modules).
- Nous avons fait les démarches requises afin d'effectuer une présentation sur nos services à la rencontre biennale de l'Association canadienne de justice pénale et de la Société de criminologie

qui se tiendra à Québec à l'automne 2011 et l'atelier que nous proposons a été retenu pour cette rencontre.

- Nous avons maintenu notre leadership sur la scène nationale.

Oxygène

- Nous n'avons pu obtenir un *per diem* afin de nous aider à assurer la pérennité du concept des appartements satellites.
- Les démarches que nous avons entreprises afin d'ouvrir une autre résidence du type Résidence Leo's Boys ont porté fruit et la Résidence Oxygène dans les locaux de Neodep a vu le jour l'automne dernier.
- Comme prévu, nous avons modifié l'arrière de la Résidence Leo's Boys afin que les résidents puissent bénéficier d'un espace vert (cour avec arbustes, fleurs et jardin potager) et qu'ils puissent avoir accès à la résidence en fauteuil roulant.

Nos objectifs pour l'année en cours

CRC

- Nous poursuivons nos discussions sur la nouvelle clientèle que nous pourrions être amenés à desservir avec l'installation d'un ascenseur afin de faciliter l'accès des personnes avec problèmes de mobilité.

- Nous désirons rehausser la visibilité de notre CRC dans les pénitenciers.
- Nous procéderons à l'informatisation de toutes nos données statistiques afin qu'elles reflètent avec plus de justesse la qualité de notre travail.

Option-Vie

- Nous effectuerons la tournée de la plupart des pénitenciers et bureaux de secteurs du Québec afin de souligner le 20^e anniversaire du Service Option-vie au Canada.
- Nous procéderons à l'implantation formelle de nouveaux outils de travail (les Modules).
- Nous continuerons nos activités de sensibilisation du public.

Oxygène

- Nous continuerons à insister à ce qu'un *per diem* nous soit accordé par le SCC afin de nous aider à assurer la pérennité du concept des appartements satellites.
- Nous tenterons d'ouvrir, avec l'aide de Mme Jacqueline Verrette, un autre appartement satellite.
- Il nous faudra sans doute procéder à la réfection de la toiture/patio au 1^{er} étage de la bâtisse de la Résidence Leo's Boys.

CRC Maison St-Léonard

Le Centre Résidentiel Communautaire (CRC) Maison St Léonard a pour principale responsabilité d'assurer une libération graduelle et structurée aux détenus purgeant un peine fédérale auxquels la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) a accordé une forme ou autre de libération. Notre établissement peut accueillir de 30 à 33 résidents dont la plupart sont hébergés dans des chambres privées. Les services sont offerts dans les deux langues officielles.

Le type d'orientation donnée aux interventions effectuées auprès des résidents de la Maison St Léonard facilite la transition entre le milieu carcéral et la communauté, favorise la réinsertion sociale, cherche à prévenir la récidive et par le fait même, contribue à augmenter la sécurité publique.

Une évaluation des programmes du CRC a été effectuée par le directeur général. L'information contenue à son rapport a été par la suite partagée avec les employés et les membres du conseil d'administration de la corporation afin d'être validée. Ce processus offre à tous l'occasion d'identifier les points forts et les points faibles du fonctionnement du CRC et d'y apporter les correctifs nécessaires.

Le Service Correctionnel du Canada a procédé à l'évaluation annuelle du CRC qui s'est avérée très positive. Le SCC demeure très satisfait des services offerts par le CRC Maison St-Léonard et l'étroite collaboration que nous partageons a été soulignée.



Merris Centomo
Directrice clinique

Nous souhaitons mentionner que le rapport annuel actuel ne portera pas sur les mêmes données statistiques que les années précédentes. Tel que fixé comme objectif pour l'année 2010-2011, la procédure utilisée pour la compilation des statistiques depuis plusieurs années a été complètement mise à jour. Cet ajustement nous permettra de compiler les données à l'aide d'une base plus moderne et de fournir des données plus détaillées concernant le profil de notre clientèle et les opérations du CRC. Les résultats de cette nouvelle procédure ne seront toutefois disponibles que lorsque son utilisation aura été effectuée pendant une année complète.

Demandes d'admission

Le CRC a reçu 172 demandes d'admission au cours de la dernière année, soit une augmentation de 30 demandes sur l'année précédente. De ces demandes, 133 furent acceptées tandis que 39 furent refusées, ce qui représente un taux d'acceptation de 77%. Le taux d'acceptation de l'année précédente avait été de 56% (79 acceptations sur 142).

En ce qui concerne les cas refusés, la majorité des cas ont été refusés pour les raisons suivantes : rencontre de l'un de nos critères d'exclusion, cas de libération prématurée, absence de progrès en ce qui a trait aux facteurs contributifs et manque de structure au plan de sortie.

Nous avons reçu 139 demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire et 33 par le biais de demandes de stratégie communautaire.

Nombre de résidents reçus

Le CRC a assumé la responsabilité de 85 résidents au cours de la dernière année. Encore cette année, nous avons inclus les résidents hébergés au CRC depuis la fin de l'année fiscale de la corporation soit, le 31 mars 2011 qui n'avaient pas encore complété leur résidence. Nous avons aussi inclus les résidents déjà au CRC au début de l'année fiscale soit, le 1er avril 2010. Cette façon de faire offre une indication précise du nombre de résidents avec lesquels nous avons travaillé au cours de l'année.

Statut légal des résidents

La CLCC avait accordé une semi-liberté régulière à quarante-deux (42) résidents et ordonné la semi-liberté pour vingt-cinq (25) résidents. Neuf (9) résidents étaient en libération conditionnelle totale ordonnée et huit (8) en libération conditionnelle avec condition d'hébergement. Neuf (9) sont sortis en libération d'office avec une assignation à résidence et neuf (9) résidents ont été en dépannage en libération d'office. Deux (2) résidents étaient en semi-liberté restreinte de type 5/2. Ces données indiquent le statut légal du résident à son arrivée au CRC. Il faut tenir compte du fait que certains résidents qui sont demeurés au CRC ont changé de statut en cours de séjour. Comme à toutes les années, quelques résidents sont passés du statut de la semi-liberté au statut de la libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement ou à la libération d'office durant leur séjour au CRC.

Les résidents nous ont principalement été référés par les établissements Montée St-François, Centre fédérale de formation, Leclerc, Ste-Anne-des-Plaines, Archambault et Cowansville.

Composition ethnique

Malgré le fait que les données exactes n'ont pas été compilées en ce qui a trait aux différentes ethnies durant l'année 2010-2011, nous sommes en mesure de constater que nous continuons à recevoir une clientèle multiethnique compte tenu de notre statut unique de CRC pouvant dispenser des services dans les deux langues officielles.

De plus, nous avons reçu pour l'année visée, 18 demandes d'admission pour des détenus autochtones ce qui représente 10% de la totalité de nos demandes d'admission pour l'année 2010-2011. De ces 18 demandes, 16 (89%) ont été acceptées. Le CRC Maison St-Léonard continue de se démarquer par son désir et son ouverture à travailler avec des résidents des Premières Nations. D'ailleurs, nous maintenons des liens étroits avec les agents de développement auprès de communautés autochtones du Service correctionnel du Canada ainsi qu'avec différentes ressources dans la communauté notamment, Kahnawake et le Centre de guérison Waseskun.

Notons que le CRC a accueilli dix (10) résidents autochtones au cours de l'année en question.

Suspensions

Durant l'année 2010-2011, 21 résidents (25%) ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC comparativement à 18 (24%) en 2009-2010.

Le taux de suspension de cette année est sensiblement le même que celui de l'année dernière et ce, malgré le fait que notre taux d'acceptation ait augmenté de 19% cette année. Des bris de conditions spéciales ont été la cause de treize (13) des suspensions et huit (8) résidents ont été suspendus suite à des libertés illégales.

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel de 97% que nous avons maintenu cette année. Ce taux a d'ailleurs augmenté comparativement au taux de l'année 2009-2010 qui était de 94%.

Stagiaires

Nous avons eu le plaisir de superviser Clifford Richardson de l'Université McGill lors de son stage au CRC à titre d'étudiant en travail social (2^{ième} année).

Des démarches sont en cours afin de poursuivre cet engagement et de favoriser l'intégration d'autres stagiaires au niveau collégial également.

De plus nous avons reçu encore cette année des étudiants et étudiantes du Collège Maisonneuve pour un stage d'observation.

Objectifs pour l'année qui vient de terminer

- Cette année, nous avons maintenu notre engagement à offrir plus de formation à nos employés. Les employés cliniques bénéficient toujours d'une formation continue offerte par M. Alain Vigneault, éducateur et formateur en réinsertion sociale. Ce genre de formation est offerte dans le cadre de rencontres de suivi deux à trois fois par année soit en groupe ou individuelles. L'équipe du CRC a également reçu une formation axée sur l'intervention auprès de personnes aux prises avec un trouble de la personnalité et une autre sur l'approche motivationnelle. Certains surveillants ont reçu une formation visant l'intervention en situation de crise.
- Le CRC a également participé à une retraite de quatre jours offerte par le Centre de Guérison Waseskun en septembre 2010, intitulée "Soigner les aidants". De plus, en mars 2011, nous avons participé au Forum autochtone "Cercle de Partage" offert par la division des initiatives autochtones du Service correctionnel du Canada de la région du Québec.
- L'espace physique dont l'équipe clinique du CRC dispose demeure une préoccupation.

Objectifs pour l'année en cours

Les défis pour l'année 2011-2012 sont donc établis en fonction des nouveaux projets mis de l'avant par le DG, Michel Gagnon.

- Nous souhaitons maintenir la qualité de nos services, maintenir une gestion adéquate des dossiers et des échéanciers et demeurer à jour en ce qui a trait aux problèmes reliés aux défis de la réinsertion sociale de nos résidents.
- Nous visons à informatiser toutes nos données statiques d'ici la fin de l'année en cours. Ce nouveau fonctionnement informatisé nous permettra entre autres, de faire des prévisions d'admission et favoriser un taux d'occupation stable en cours d'année.
- Nous nous engageons à augmenter la visibilité du CRC Maison St-Léonard auprès de nos partenaires du réseau communautaire et du Service correctionnel du Canada.
- Notre défi demeure donc dans l'adoption d'une vision stratégique à moyen et long terme ainsi que dans la capacité à maintenir une équipe stable, formée adéquatement, soutenue par le biais d'une supervision clinique adéquate favorisant l'autonomie des intervenants et le développement de leur jugement clinique.

Conclusion

Le CRC Maison St Léonard jouit toujours d'une excellente réputation auprès de nos référents et de la clientèle. Il est important de noter que depuis la fin mars 2011, la Procédure d'examens expéditifs a été abolie par le gouvernement Conservateur.

Cela aura sans doute un impact sur nos références pour l'année en cours. Nous notons un alourdissement des besoins de la clientèle ainsi qu'un accroissement au niveau du support et de l'encadrement que nos résidents requièrent. Nous sommes d'avis que cela est plutôt symptomatique de l'absence ou de la diminution de la préparation pour la sortie offerte dans les établissements actuellement. Il est donc primordial pour l'Équipe du CRC de maintenir la qualité de nos intervention et de garder

nos connaissances à jour face aux différentes problématiques en évolution constante.

Nous souhaitons remercier Luc Everton, conseiller senior ainsi que les conseillers cliniques, Sonia Nagi, Julien Cormier, Meagan Irving, Stéphanie Déziel, notre animateur Ketler Bazin et les surveillants, Axel Ambroise, Larry White, Claude Turcotte et Cénéel Edmond qui travaillent à tous les jours avec nos clients. L'équipe du CRC continue de se démarquer en faisant preuve d'empathie et de professionnalisme.

Nous souhaitons sincèrement remercier M. Michel Gagnon, Mmes Lise White et Celina White sans lesquels l'équipe clinique du CRC ne pourrait effectuer le travail de qualité pour lequel elle est reconnue.

Nous tenons à remercier encore une fois cette année le Conseil d'administration pour le support qu'il nous apporte tout au long de l'année.

Vous pouvez consulter la version intégrale de ce rapport sur notre site web.

Option-Vie

Les intervenants-accompagnateurs du Service Option-Vie sont des condamnés à perpétuité ou des délinquants purgeant une longue sentence en libération conditionnelle totale ayant réussi à se réintégrer avec succès dans la communauté.

Une fois qu'ils ont franchi toutes les étapes du processus de sélection, les intervenants-accompagnateurs reçoivent une formation afin d'être en mesure d'offrir des services répondant adéquatement aux attentes des condamnés à perpétuité et des délinquants purgeant une longue sentence.

Les intervenants-accompagnateurs connaissent les difficultés éprouvés par les condamnés à perpétuité tout au long de leur sentence. Ils peuvent donc offrir une aide précieuse à tous ceux qui font appel à leur service.

L'objectif global lié au concept Option-Vie est de motiver les condamnés à perpétuité et de réunir les ressources nécessaires pour qu'ils puissent se réinsérer dans la société graduellement et sous surveillance, grâce aux intervenants-accompagnateurs et aux ressources disponibles hors du milieu carcéral.



Michel Dunn
Coordonnateur

Le présent rapport traitera du travail des intervenants en établissement. Il est cependant intéressant de noter que notre présence dans la communauté aura été cette année notre meilleure performance à vie parce que nos effectifs nous ont permis d'offrir une présence régulière et complète dans la communauté et dans les maisons de transition de la grande région de Montréal et des environs.

Comme notre présence à l'Établissement Joliette est toute récente, il est en effet inutile à ce stade-ci de compléter un rapport indépendant sur les activités des femmes puisque nous en sommes au tout début du processus avec notre nouvelle intervenante.

Notre équipe se compose actuellement de huit intervenants : sept à temps complet et un à temps partiel. Nous avons toujours un demi-poste qui n'est pas comblé au moment d'écrire ces lignes.

À notre équipe, s'ajoute évidemment l'intervenant du Service Oxygène, M. Gilles Thibault qui travaille auprès de la clientèle âgée et démunie suite à une très longue incarcération.

Au cours de la dernière année, nous avons malheureusement perdu les services de M. Clarkson, mais nous avons eu l'opportunité d'embaucher deux nouveaux intervenants : Mme Maryse Thériault et Jean-Marie Faucher.

L'un des points forts de la dernière année est encore une fois le travail effectué dans le cadre des modules destinés aux

trois dernières phases de la sentence à perpétuité : intégration, préparation au retour en communauté. Les derniers mois ont été consacrés à la formation de tous les intervenants du pays, ainsi que des représentants des diverses agences titulaires des contrats Option-Vie et des représentants du Service correctionnel affectés à la supervision du service Option-Vie. Mme Sophie Lemire ainsi que Ms Michel Gagnon et Michel Dunn ont donc effectué cette formation nationale au cours de l'automne 2010.

Cette année, en dépit du fait qu'il nous reste un poste à temps partiel à combler, nous pouvons dire que, pour la première fois de notre histoire, nous avons réussi à offrir nos services sur une base régulière dans tous les établissements de la région ainsi que dans la communauté au niveau de l'Île de Montréal et des environs et cela pour le plus grand bien de nos clients.

Cette année, nous avons poursuivi notre programme de rencontres avec les intervenants de tous les établissements et de tous les bureaux de secteur dans la communauté. La très grande majorité des intervenants du SCC nous considèrent maintenant comme une ressource importante dans le cheminement des condamnés à perpétuité et des détenus purgeant une longue sentence et n'hésitent pas à nous référer des cas ou à nous appeler pour solliciter notre intervention dans le règlement d'une situation particulière.

Établissements à sécurité minimale

Les établissements à sécurité minimale du Québec sont très bien desservis et nous sommes très satisfaits de la qualité des services que nous y offrons ainsi que des bonnes relations que nous entretenons avec les intervenants de ces établissements. Les simulations d'audience en présence des ALC, la formation des nouveaux intervenants, la participation régulière aux conférences de cas et aux suivis criminologiques démontrent clairement le niveau élevé de confiance envers les intervenants du Service Option-Vie.

Daniel Benson au Centre fédéral de formation, Michel Lambert à la Montée St-François et René Pétyillon à Ste-Anne-des-Plaines, effectuent un travail remarquable auprès de leurs clients et cela grâce à leur dévouement, leur compétence et la collaboration très appréciée des divers intervenants du SCC particulièrement celle des agents de libération conditionnelle avec lesquels ils sont appelés à travailler sur une base plus régulière.

Établissements à sécurité médium

Au niveau des établissements à sécurité médium, nous avons connu notre meilleure année au niveau de la stabilité et cela s'explique évidemment par le fait que nous avons pu compter sur la totalité

de nos intervenants pour la plus grande partie de l'année.

Les établissements de Cowansville et de Drummondville ont continué de recevoir les services de M. Edmond Guénette qui a visité sur une base régulière et hebdomadaire ces deux établissements, réussissant ainsi à donner un service de grande qualité à tous les condamnés à perpétuité qui en ont fait la demande.

M. René Pétillon a poursuivi son excellent travail à l'établissement de la Macaza tout au long de l'année et nous avons pu constater au cours d'une visite de groupe à quel point les détenus de La Macaza appréciaient la présence de leur intervenant Option-Vie.

Nous avons consacré au moins deux jours par semaine à l'Établissement Leclerc et nous avons pu constater l'importance de la présence du service Option-Vie pour motiver et donner de l'espoir à des gens qui ont encore beaucoup de travail à effectuer avant de pouvoir prétendre retourner au sein de la communauté. Nous avons d'ailleurs été heureux de constater que certains clients de cet établissement se sont sérieusement pris en mains et ont décidé de changer leur vie du tout au tout. Enfin, il est important de souligner l'ambiance qui règne au Leclerc : la qualité et le professionnalisme des gens à l'accueil est assez spectaculaire. La collaboration empressée des intervenants du département socioculturel mérite d'être soulignée car elle facilite énormément la prestation de nos services dans cet établissement. L'ouverture des agents de libération conditionnelle envers notre intervention est également très importante et nous permet de faire cheminer nos clients vers un rapprochement toujours souhaitable entre les deux parties.

Pour ce qui est de l'établissement de Joliette, Mme Maryse Thériault, notre toute nouvelle intervenante, est en train de s'installer et de se familiariser tout doucement avec ses nouvelles fonctions auprès de la clientèle féminine. Nul doute qu'elle saura trouver sa place et devenir une ressource importante pour ses clientes dans un bel esprit de collaboration avec les intervenants et intervenantes de l'établissement Joliette.

Établissements à sécurité maximale

Au Centre régional de réception qui accueille tous les nouveaux condamnés à perpétuité en début de sentence, la présence de M. Daniel Benson est fort appréciée sur deux fronts : les modules de la phase Adaptation et le pavillon A.

Premièrement, il assiste Mme Marie-Claude D'Amours, conseillère en programme correctionnel, dans la prestation des modules de la phase Adaptation qui sont offerts dans le cadre de la Stratégie en matière de ressources destinées aux condamnés à perpétuité.

Deuxièmement, la présence de Daniel auprès des résidents du Pavillon A, qui accueille des résidents condamnés à perpétuité présentant une faible criminalité (crime passionnel par exemple), est très importante au chapitre de l'espoir et de la promotion des grandes possibilités de retour au sein de la communauté à l'autre bout de leur sentence.

L'unité spéciale de détention, un établissement ultra sécuritaire est également desservi par M. Daniel Benson qui travaille en collaboration avec M. Jean De Grace, psychologue de l'établissement. La plupart du temps, les interventions de Daniel sont précédées et suivies d'une discussion avec M. De Grace ainsi qu'avec les agents de libération conditionnelle affectés aux différents dossiers. Cette collaboration donne d'excellents résultats auprès d'une clientèle qui s'avère souvent très difficile d'approche.

Depuis maintenant neuf ans, M. Gustave Poirier offre une présence dévouée et constante à l'établissement de Port-Cartier. Au fil des ans, son bon jugement et la justesse de ses interventions lui ont permis de se bâtir une solide réputation tant auprès des résidents que des intervenants. Les résidents savent qu'ils peuvent recevoir une aide précieuse de Gustave s'ils décident de se prendre en main et les intervenants du SCC ont constaté qu'ils peuvent toujours compter sur Gustave pour faire avancer le dossier d'un client ou pour le motiver à poursuivre son bon cheminement.

Gustave nous a exprimé à plusieurs occasions à quel point il apprécie la collaboration et l'appui des intervenants de l'établissement de Port-Cartier, et plus particulièrement des agents de libération

conditionnelle avec lesquels il travaille sur une base régulière. Bien qu'il en soit de même dans tous les établissements, il faut bien admettre que notre présence dans les établissements à sécurité maximale est certainement la plus exigeante au niveau émotionnel. Le fait de se sentir supporté par les intervenants du SCC dans cet univers particulier est assurément une grande source de réconfort et nous en sommes très reconnaissants. Cette collaboration s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans la mission du Service Option-Vie qui veut que les intervenants-accompagnateurs soient une ressource importante pour les agents de libération conditionnelle dans le cadre de leur implication auprès des condamnés à perpétuité.

En ce qui concerne l'établissement Donnacona, nous sommes très heureux de la formule que nous avons finalement réussi à mettre en place. Environ trois fois par année, M. Michel Lambert organise des rencontres de groupe autour d'un repas pour les différentes populations de l'établissement. Ces rencontres festives permettent à Michel de rencontrer de nombreux condamnés à perpétuité dans un climat sécurisant et pas trop exigeant. Des sujets importants sont tout de même abordés par nos intervenants durant ces rencontres qui invitent les participants à se prendre en main, à travailler de concert avec leur équipe de gestion de cas, tout en leur rappelant que l'intervenant Option-Vie est là pour les accompagner dans toutes leurs démarches. Le résultat de ces rencontres est impressionnant puisque de nombreux condamnés à perpétuité rédigent des requêtes pour rencontrer Michel sur une base individuelle durant les semaines subséquentes.

Il est également important de souligner l'excellente collaboration offerte par les différents intervenants du SCC à l'établissement Donnacona. Il est clair qu'il existe une solide relation de confiance entre notre intervenant et l'ensemble des membres du personnel. M. Lambert nous a dit à quel point il se sentait privilégié de la confiance démontrée à son égard par les divers intervenants de l'établissement.

Waseskun

Il ne faut pas oublier le centre de guérison Waseskun qui, en vertu de l'Article 81, fait office d'établissement à sécurité minimale et de maison de transition. Nous y avons quelques clients que nous souhaitons accompagner dans la mesure de nos moyens.

Sensibilisation du public

Cette année, nous avons effectué environ 35 activités de sensibilisation dont voici quelques exemples :

9 juin 2010 - Émission à Radio-Canada avec Mme Plourdes : Option-Vie et l'accompagnement des détenus condamnés à perpétuité (Michel Dunn)

10 sept. 2010 - Conférence pour la prévention du suicide à la prison d'Orsainville. Plusieurs groupes de détenus. (Daniel Benson)

29 sept. 2010 - Conférence devant des étudiants en criminologie de l'Université de Montréal. (René Pétilion)

Orientation à venir

Cette année, tout en continuant de consacrer nos efforts à l'amélioration de nos services auprès de nos clients, nous allons concentrer une grande partie de nos énergies à l'implantation des nouveaux

modules de la Stratégie en matière de ressources destinées aux condamnés à perpétuité.

Nous croyons fermement que l'avenir des services offerts par le Service Option-Vie à la grandeur du pays passe par l'implantation de ces modules qui définissent et encadrent l'ensemble des tâches d'un intervenant-accompagnateur, en même temps qu'ils explorent toutes les facettes du cheminement des détenus condamnés à perpétuité, à chacune des étapes de leur sentence.

Ces nouveaux modules mettent l'emphase sur la responsabilisation et sur l'importance de l'engagement personnel de chaque condamné à perpétuité dans la gestion et le déroulement de sa sentence. Ils permettent également de suivre et de mesurer le cheminement et l'évolution de chaque condamné à perpétuité sur une base régulière par le biais des échelles de valeurs.

Enfin, et ce qui est primordial, ces modules plairont énormément aux intervenants du Service correctionnel (ALC, Agents de programme, agents correctionnels) qui auront ainsi l'occasion de travailler avec des détenus motivés et plus ouverts à l'intervention.

Vous pouvez consulter la version intégrale de ce rapport sur notre site web.

Service Oxygène

Le Service Oxygène s'adresse aux délinquants âgés ou à ceux qui ont reçu une longue peine d'incarcération et qui présentent des difficultés face à leur réintégration/réinsertion en communauté.

L'intervenant du Service Oxygène a pour mandat d'intercéder auprès du SCC et du réseau communautaire afin de supporter les délinquants visés par le Service Oxygène à réintégrer la communauté de façon sécuritaire tout en les supportant dans la recherche de services adaptés à leurs besoins. L'intervenant du Service Oxygène crée et maintient des liens de collaboration avec les intervenants du réseau communautaire et correctionnel afin de soutenir la démarche de réinsertion

sociale des délinquants âgés sous sa responsabilité.

L'intervenant du Service Option-vie, M. Gilles Thibault a été nommé Chevalier du mérite de l'organisation des Chevalier de Sainte Catherine de Sinaï et est aussi récipiendaire du prix Jacqueline Monast remis à une personne s'étant distingué par son travail de réinsertion sociale. Ce dernier prix est remis par la communauté chrétienne de l'établissement de Cowansville.



Gilles Thibault
Superviseur

Résidence Leo's Boys

La Résidence Leo's Boys, première ressource d'hébergement alternative mise sur pied par le Service Oxygène, fonctionne toujours selon nos attentes. En moyenne, neuf (9) délinquants âgés en libération conditionnelle ayant purgé une longue période d'incarcération et qui ont dans le plus part des cas échoué dans le passé dans leur réinsertion sociale, sont hébergées à cet endroit. La clientèle de cette résidence est dans la plupart des cas référée par les agents de gestions de cas du bureau sectoriel de Ville-Marie.

Résidence Néo-Dep

La Résidence NéoDep (Nouveau Départ) pour délinquants âgés éprouvant des problèmes de santé mentale a été ouverte au mois d'octobre dernier. L'intervenant du Service Oxygène est parvenu à convaincre l'Aumônerie communautaire de Montréal de s'associer à cette initiative. L'Aumônerie communautaire a procédé à la location d'un presbytère située au 2857 A De Bruxelles à Montréal, qui a été adapté de façon à ce que six (6) chambres d'hébergement soient mises à la disposition du Service Oxygène et de la clientèle décrite plus haut.

L'intervenant du Service Oxygène assure la supervision de l'aspect hébergement de NéoDep tandis que l'Aumônerie communautaire bonifie ces services par l'ajout d'un centre de jour et d'un atelier de travail pour les personnes ayant des

problèmes de santé mentale qui résident soit à la ressource même, en maison de transition (CCC Martineau) ou en communauté.

Principaux Défis

- Il faudra continuer à superviser les deux ressources que le Service Oxygène a mise en place, la Résidence Leo's Boys et NéoDep. Il faudrait éventuellement avoir plus de ressource en personnel afin de bien faire ce travail et poursuivre toutes les activités du Service Oxygène.
- Un nombre de plus en plus grand de délinquants âgés ont des difficultés reliées à leur manque de mobilité (en fauteuil roulant ou devant utiliser une canne) et il faudra sensibiliser les ressources communautaires et le SCC sur la nécessité de tenir compte de cette réalité.
- L'intervenant du Service Oxygène travaille depuis quelques mois à la mise en opération d'une troisième ressource d'hébergement alternative pour délinquants âgés. Cette ancienne résidence des Sœurs de la congrégation Saint-Nom-de-Jésus-Marie pourra accueillir jusqu'à dix (10) délinquants âgés; cette résidence sera sans doute dénommée Résidence Jacqueline Verrette du nom d'une personne qui depuis plusieurs années agit comme bénévole auprès des

personnes judiciairisées sous la juridiction du SCC. Les demandes par les agents de gestion de cas des bureaux sectoriels de la grande région de Montréal sont telles que nous n'entrevoions aucune difficulté à occuper les dix places d'hébergement de cette ressource alternative.

Conclusion

Le travail de l'intervenant du Service Oxygène en communauté se poursuit selon les attentes du contrat de service (4). Ce dernier accompagne plus d'une quarantaine de personnes par mois dans le district Montréal-Métropolitain en plus de se rendre de façon régulière dans la plupart des pénitenciers du Québec tels, La Macaza, Donacona, les établissement Leclerc, Drummondville, Cowansville, Montée Saint-François et le CFF. Les demandes d'aide provenant des trois pénitenciers à sécurité minimum de la grande région de Montréal sont grandissantes et l'intervenant éprouve de plus en plus de difficulté à suffire à la demande.

Vous pouvez consulter la version intégrale de ce rapport sur notre site web.